



# TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN AVEC LE SERVICE CITOYEN !

Le Service Citoyen propose aux jeunes de s'engager 6 mois, à temps plein, au service de la collectivité.



## POUR QUI?

D'un côté, **des jeunes**, tous profils confondus, âgés entre **18 et 25 ans**. De l'autre, **des organisations dynamiques** (1) qui proposent des activités de terrain au quotidien. Ces organisations sont généralement actives dans **4 secteurs : l'aide à la personne ; l'accès à la culture ; l'environnement et le développement durable ; l'éducation par le sport.**

1 Associations, Service Public, Institutions d'utilité publique... Toutes organisations du non-marchand oeuvrant pour le Bien Commun.

## POURQUOI?

L'expérience **permet aux jeunes de se rendre utiles** pour la société tout en vivant une expérience

valorisante, encadrée, riche en apprentissages et en rencontres. C'est aussi, au cas par cas, l'occasion de reprendre un rythme, d'acquérir plus de confiance en soi, de s'essayer à un métier, de réfléchir à son avenir, d'apprendre à mieux communiquer, d'expérimenter le travail d'équipe, ... **Les organisations** bénéficient d'un **soutien concret 4 jours par semaine**, assorti de nouvelles idées.

## COMMENT?

Les jeunes font partie de promotions de 25 jeunes. Ils et elles prestent **70% de temps dans l'organisme d'accueil** de leur choix et 10% en missions complémentaires. En outre, le programme inclut 20% de temps consacré à des formations, des temps d'échange, des chantiers en groupe, et des temps de réflexion et d'orientation pour l'après Service Citoyen.

## QUAND?

De nouvelles promotions sont régulièrement lancées, tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Les dates sont annoncées sur le site Internet de la Plateforme : **[www.service-citoyen.be](http://www.service-citoyen.be)**

## A QUELLE FRÉQUENCE ?

Les jeunes s'engagent **28 heures par semaine** dans votre organisation. Ces heures sont réparties en accord avec vous, tout en réservant 1 jour de formation par semaine organisé par la Plateforme (en général, le vendredi). Un calendrier des formations est communiqué en début de promotion.

## CE QU'ON ATTEND DE VOUS ?

Nous demandons à toute votre équipe de connaître et d'adhérer au projet d'accueil du/de la Jeune en Service Citoyen. Nous demandons votre adhésion en tant que **membre de la Plateforme** et nous vous proposons une **Convention de Partenariat**. De plus, chaque organisme désigne dans son équipe un-e tuteur-riche chargé-e d'accueillir le/la jeune, de l'informer, de le/la former, et de suivre sa mission tout au long des six mois. En pratique, nous demandons que le/la tuteur-riche et le/la jeune se rencontrent au moins une fois par semaine.

## LE RÔLE DE LA PLATEFORME

**Pour les jeunes**, nous organisons :

- le recrutement et un suivi individuel régulier;
- une semaine d'intégration, des formations, des chantiers communs, et des temps d'échange en groupe;
- une cérémonie de clôture et de remise des certificats;
- le paiement de 10 euros d'indemnité par jour presté, une assurance et une intervention dans les frais de transport.

**Pour les organisations**, nous proposons :

- une formation pour les tuteur-rices et un "Guide d'accueil des Jeunes en Service Citoyen";
- une évaluation à mi-parcours;
- une disponibilité et une intervention en cas de difficultés;
- une séance d'évaluation avec tous-tes les tuteur-rices de la promotion pour partager les expériences, entendre les suggestions et donc améliorer le dispositif d'encadrement.

## PROCÉDURE ?

- Au cours d'une première rencontre avec le/la chargé-e de partenariats, vous convenez des grandes lignes d'une mission à proposer aux jeunes. Une « **fiche mission** » est rédigée qui présente également votre organisme et qui sera validée par la coordination régionale de la Plateforme.
- Le/la tuteur-riche est invité-e à une **journée de formation** dans nos locaux et reçoit le "Guide d'accueil des Jeunes en Service Citoyen".
- Nous fixons **un entretien chez vous avec les jeunes candidat-es intéressé-es**, au terme duquel
- vous avez 24 heures de réflexion pour confirmer ou infirmer l'accueil d'un-e ou plusieurs jeunes.
- En cas d'accord, une **convention tripartite** est cosignée par le/la jeune, son organisme d'accueil et la Plateforme pour le Service Citoyen.

## INTÉRESSÉ·E OU CURIEUX·SE ?

Prenez contact avec la Plateforme pour le Service Citoyen, soit par email, soit par téléphone :

- **Bruxelles**: [partenariat.bruxelles@service-citoyen.be](mailto:partenariat.bruxelles@service-citoyen.be)
- **Namur/Brabant Wallon/Luxembourg**: [partenariat.namur@service-citoyen.be](mailto:partenariat.namur@service-citoyen.be)
- **Liège**: [partenariat.liege@service-citoyen.be](mailto:partenariat.liege@service-citoyen.be)
- **Hainaut** : [partenariat.hainaut@service-citoyen.be](mailto:partenariat.hainaut@service-citoyen.be)